



o . d . a . e

observatoire du droit
d'asile et des étrangers

Rapport d'activités 2007



**Coordination contre
l'exclusion et la xénophobie**

Avec le soutien de la



Un an déjà !

Il y a un peu plus d'une année, dans les mois qui suivirent les votations du 24 septembre 2006, la Coordination genevoise contre l'exclusion et la xénophobie décidait de donner une impulsion décisive au projet d'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers en lançant un projet expérimental à l'échelle genevoise. Un groupe de pilotage fut mis sur pied et, grâce au syndicat SIT qui mit à disposition un bureau ainsi qu'au CSP qui finança l'engagement d'un stagiaire, le projet put démarrer.

Devant les premiers résultats encourageants de cette initiative, la Coordination décida fin avril de lancer un appel de soutien financier auprès de ses membres individuels et collectifs pour professionnaliser le poste du permanent de l'Observatoire. L'opération, dont le succès n'était de loin pas assuré, fut une réussite.

Aujourd'hui l'Observatoire est devenu réalité et souffle sa première bougie. Il a commencé un travail sérieux d'observation et surtout a permis de dynamiser le projet national, auquel il participe de façon croissante. Voici ci-dessous un résumé des activités concrètes qui ont été menées depuis un an et un aperçu des prochaines étapes vers lesquelles l'Observatoire se dirige d'un pas décidé.

1. Documents

L'élaboration **des fiches descriptives**, qui décrivent des cas individuels et réels, a occupé le début de l'année 2007. La méthodologie élaborée par le groupe de pilotage au cours des premiers mois du projet a été arrêtée dans un document intitulé « **les principes de base** ». Il a notamment été décidé de présenter les cas de façon factuelle en portant une attention particulière à la fiabilité des informations.

La fiche descriptive est le document phare de l'Observatoire. Vingt-trois fiches descriptives ont déjà été publiées. Onze d'entre elles concernent des problématiques liées au droit d'asile, tandis que les douze autres sont liées au droit des étrangers (droit des travailleurs sans statut, regroupement familial).

→ *Perspectives 2008 : la production des fiches descriptives devrait continuer selon un rythme moyen d'une fiche toutes les deux semaines.*

Deux premières notes thématiques ont été publiées au sujet des non entrées en matière sur la demande d'asile faute de papiers d'identité et du refus de régulariser les personnes en séjour illégal. Les notes thématiques sont conçues pour compléter les fiches descriptives. À la différence de ces dernières, qui reposent sur l'analyse d'un cas individuel, les notes thématiques abordent un problème à partir de l'analyse de plusieurs cas individuels, ou traitent d'un problème collectif impossible à décrire à travers le prisme d'un seul cas.

Les notes thématiques nécessitent un travail de recherche et de synthèse plus ardu que pour les fiches descriptives.

→ *Perspectives 2008 : nous espérons publier environ une note thématique par trimestre, en collaborant si possible avec des organisations spécialisées dans les sujets abordés.*

Une rubrique d'**infos brèves** a également vu le jour. Les infos brèves sont des informations reprises de sources extérieures, qui n'ont pas fait l'objet de vérifications complémentaires de la part de l'Observatoire, contrairement aux fiches descriptives, notes thématiques et autres documents. Présentées "en vrac" dans une rubrique *ad hoc* sur le site Internet, ces informations ont toutes un lien avec l'objet d'étude de l'Observatoire. Les infos brèves ne traitent que d'événements qui se sont déroulés en Suisse.

→ *Perspectives 2008 : cette rubrique devrait perdurer sur le nouveau site Internet, voire être plus régulièrement mise à jour.*

Différents lieux liés à la thématique du droit d'asile et de étrangers – centres d'hébergement, de détention administrative en vue du renvoi, zone de transit de l'aéroport, etc. – ont pu être visités par le permanent. Cinq **rapports de visite** ont été rédigés en 2007 suite à ces visites.

→ *Perspectives 2008 : les rapports de visite seront mis en ligne sur le nouveau site dans une rubrique intitulée « cartes postales ». De nouvelles visites sont d'ores et déjà envisagées.*

2. Réseau

Une des premières tâches de l'Observatoire a été de créer un réseau autour du projet. Ce réseau est constitué de personnes accompagnant, professionnellement ou non, des requérants d'asile ou des étrangers avec ou sans statut légal. Il a fallu rencontrer ces personnes et leur expliquer la démarche de l'Observatoire. Ce réseau s'est d'abord constitué à Genève, canton d'implantation du projet expérimental, puis a commencé à s'étendre vers la Romandie (visite à la COPERA¹, présentations de l'Observatoire à Delémont et à Lausanne). Début février 2008, l'Observatoire comptait 38 correspondants à Genève, 11 dans le canton de Vaud, 4 dans le canton de Fribourg, 4 dans le canton de Neuchâtel, 2 dans chacun des cantons de Berne et du Jura, 1 dans chacun des cantons du Valais et de Soleure.

Lors de contacts réguliers, ces correspondants signalent de nouveaux cas, font parvenir des informations sur l'application des lois dans leur région, aident l'Observatoire à prendre contact avec les médias et les politiciens de leur canton respectif et sont informés des dernières activités de l'Observatoire.

→ *Perspectives 2008 : devenu antenne romande d'un projet d'envergure nationale, l'Observatoire doit étendre son réseau à toute la Romandie. Nous prévoyons de présenter l'Observatoire au moins dans les cantons de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais, et de nouer à ces occasions des liens avec les praticiens locaux du droit d'asile et des étrangers. Deux présentations de l'Observatoire sont d'ores et déjà prévues : le 14 février devant la Coordination asile vaudoise et le 19 février à Neuchâtel.*

3. Diffusion des informations

Suite à un premier envoi, 18 parlementaires fédéraux ont fait part de leur intérêt pour les informations publiées par l'Observatoire. 7 de Genève, 6 du canton de Vaud, 1 de Neuchâtel, 1 du Jura, 1 de Berne, 1 du Valais et 1 de Fribourg. Une première newsletter leur a été envoyée une quinzaine de jours avant la session parlementaire de décembre. Une motion a été déposée le 21 décembre par le député Ueli Leuenberger (Verts/GE) concernant le droit de séjour des enfants suisses nés hors mariage, de père suisse et de mère sans statut. La motion mentionnait l'Observatoire comme source.

→ *Perspectives 2008 : continuer à informer les parlementaires avant le début de chaque session des chambres fédérales et susciter de nouvelles interpellations.*

Concernant **les médias**, une conférence de presse a été organisée en avril pour présenter les premiers constats de l'Observatoire. Divers articles ont paru cette année dans différentes publications : le Courrier, la Tribune de Genève, l'Événement syndical, le SIT info, Vivre Ensemble, die Wochenzeitung. Le Courrier a repris telle quelle une fiche descriptive, en page 3, lors de la journée des migrants. Un service de presse a été proposé à 218 adresses

¹ Conférence romande des collaborateurs de permanences pour requérants d'asile

électroniques de journalistes et de rédactions. Des journalistes des émissions télévisées *Mise au point* et *Temps présent* ont notamment répondu favorablement. Le 2 février 2008, un article parlant de cas concrets mis en exergue par l'Observatoire a paru simultanément dans le *Courrier*, la *Liberté*, le *Nouvelliste*, l'*Express*, le *Journal du Jura* et le *Quotidien jurassien*.

→ *Perspectives 2008 : susciter toujours davantage d'articles de presse, d'émissions de radio ou de télévision sur les situations observées. Développer des relations privilégiées avec certains journalistes particulièrement intéressés. Tendre à ce que les cas concrets présentés par l'Observatoire soient repris par les médias.*

Plusieurs **newsletters** ont été envoyées, principalement à destination des correspondants de l'Observatoire, pour les informer des avancées du projet.

→ *Perspectives 2008 : une newsletter devrait être envoyée régulièrement, cette fois à un cercle de destinataires plus large que les seuls praticiens du droit d'asile et des étrangers. Le nouveau site Internet permettra l'inscription en ligne de toutes personnes intéressées. L'appellation de newsletter pour l'envoi régulier d'emails collectifs aux correspondants a été abandonnée, mais ces envois se feront toujours régulièrement.*

4. Site Web

Un site provisoire a été mis en ligne au mois de mai à l'adresse suivante : www.stopexclusion.ch/observatoire. Il présente depuis lors des informations de base sur l'Observatoire et offre la possibilité aux internautes de visionner et de télécharger les fiches descriptives, les notes thématiques et les infos brèves. Cet essai a permis de préciser nos exigences pour notre futur site Internet et de rechercher la meilleure offre sur la base d'un cahier des charges détaillé.

→ *Perspectives 2008 : le nouveau site Internet trilingue, élaboré dans le cadre du projet national, devrait être en ligne avant la fin du premier trimestre 2008.*

5. Financement

L'Assemblée générale de la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie a décidé, le 23 avril 2007, de lancer un appel de soutien financier auprès de ses membres individuels et collectifs. L'objectif était de financer la professionnalisation du poste de permanent de l'Observatoire, occupé jusque là par un stagiaire.

La souscription a magnifiquement réussi : 35'000 francs de dons privés, 40'000 francs de dons d'organisation et 10'000 francs de contribution de l'Association pour un observatoire suisse ont été collectés. Le poste de permanent de l'Observatoire est devenu professionnel le 1^{er} novembre 2008.

Une demande de don auprès de la Loterie romande a été avalisée au mois de décembre 2007 par le Conseil d'Etat genevois. La Loterie romande soutient l'Observatoire à hauteur de 28'000 francs. Cet argent sera consacré à l'achat de matériel, à la création d'un nouveau logo et d'un nouveau site Internet.

→ *Perspectives 2008 : renouveler le financement de notre activité passe par plusieurs axes. La relance de la souscription auprès de nos donateurs, la recherche de nouveaux donateurs et l'élargissement de notre financement hors de Genève, dès lors que l'Observatoire tend à se développer sur le plan romand. Cette extension de notre base de financement devra se discuter avec nos partenaires romands et inclure la question de la création éventuelle d'un nouveau poste de travail, pour pouvoir assurer valablement le travail à l'échelle de la Suisse romande. Un très gros coup de*

pouce nous a déjà été donné dans ce sens par un donateur anonyme qui nous a versé 20'000 francs en précisant que cette somme devait servir à l'élargissement de notre action en Suisse romande.

6. Structure de travail

L'Observatoire a commencé son travail concret grâce à la collaboration d'un stagiaire mis à disposition du projet par le Centre social protestant. Grâce à la réussite de la souscription lancée au printemps, la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie a engagé ce stagiaire durablement, dans le cadre d'un poste à 60%. Aldo Brina, qui s'était montré très motivé pour ce travail, est ainsi devenu le premier permanent de l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers.

Un groupe de pilotage, constitué de militants et de professionnels du droit d'asile et des étrangers, soutient le permanent dans son travail et prend les principales décisions stratégiques et opérationnelles. Les membres du comité de la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie se sont également engagés activement pour le succès du projet. Des personnes de contacts dans certains autres cantons sont tenues étroitement informées du travail du groupe de pilotage genevois, et consultées occasionnellement.

Le local où se situe le bureau de l'Observatoire est gracieusement offert par le syndicat SIT, qui met également à disposition l'infrastructure bureautique de base.

→ Perspectives 2008 : Un stagiaire à 50% devrait être engagé au début de l'année pour offrir une première expérience professionnelle dans le domaine du droit d'asile et des étrangers à un futur diplômé et pour assumer une part de la charge de travail croissante accomplie par le permanent (et par le groupe de pilotage). Dans la perspective d'une extension de l'Observatoire à la Suisse romande, une structure de travail romande devra se dessiner petit à petit en lien avec nos partenaires romands. À terme, un véritable comité romand pourrait se mettre en place pour assurer une meilleure représentativité à la structure de travail de l'Observatoire et le renforcement de son activité. L'Observatoire aura aussi à participer étroitement aux travaux de l'association suisse, aux côtés des observatoires basés à Saint Gall et à Lugano.

Remerciements

La Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, le groupe de pilotage ainsi que l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers remercient tous ceux et toutes celles, qui par leur travail et par leurs dons, ont contribué à la réussite du lancement de ce projet.

Nous remercions spécialement toutes les personnes et toutes les organisations qui ont généreusement répondu à l'appel de soutien financier.

Nous remercions la Loterie romande de son généreux don.

Aldo Brina, permanent de l'Observatoire du droit d'asile et des migrants,

et les membres du groupe de pilotage 2007 de l'Observatoire :

Michel Bavarel, Aumônerie des réfugiés AGORA

Yves Brutsch (président), Centre social protestant,

Lara Cataldi et Thierry Horner, Syndicat SIT

Dario Ciprut (à titre individuel)

Isabelle Furrer, Vivre Ensemble

Eva Kiss, Centre de contact Suisses-Immigrés

Silvia Machado, Parti socialiste

Sophie de Rivaz, Collectif de soutien aux sans-papiers

Genève, février 2008